

Contrats de partenariat (PPP)

OBJECTIFS

- Savoir distinguer le contrat de partenariat des autres contrats publics
- Comprendre les enjeux économiques, juridiques, administratifs et organisationnels des partenariats publics – privés (PPP)
- Appréhender l'intérêt de recourir au contrat de partenariat
- Savoir mettre en œuvre une procédure, appréhender les éléments essentiels du contrat pour gérer un PPP
- Connaître les dispositions réglementaires applicables aux contrats de partenariat

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports méthodologiques et techniques du formateur
- Cas pratique de montage d'un PPP et de contrats complexes
- Échanges d'expériences entre stagiaires et avec le formateur

PUBLIC

Agents de l'Etat et des collectivités locales voulant connaître l'intérêt du recours aux contrats de partenariat et les principales modalités de leur mise en oeuvre

DATES :
25 JUIN 2010

DURÉE : 1 jour

TARIF : 565 euros HT

PROGRAMME

Présentation introductive de la réglementation sur les PPP

Définition et champ d'application de l'ordonnance relative aux PPP

Définition du partenariat public-privé

Champ d'application de l'ordonnance portant sur les partenariats public-privé

- Les maîtres d'ouvrage concernés et leur rôle
- La nature des projets entrant dans le champ d'application des PPP

Les montages juridiques spécifiques permettant de construire sans la loi MOP

- Concessions
- Les différents baux
- Le crédit bail immobilier
- La location avec option d'achat
- La VEFA

Le dispositif contractuel du PPP :

1 - la qualification du contrat de partenariat au regard du droit communautaire

- Marché public ou concession de travaux au sens communautaire
- Le PPP entre-t-il dans le champ d'application de la directive portant sur les Travaux ou sur les Services ?

2 - les réformes de 2008 et 2009

- Loi n°2008-735 du 28 juillet 2008
- Loi n°2009-179 du 17 février 2009
- Décrets et arrêtés du 2 mars 2009

3 - le contenu du contrat

- Les mentions obligatoires
- L'environnement financier du contrat
- Définition des besoins et des contraintes liés à la maîtrise d'ouvrage publique

Les procédures à mettre en oeuvre pour la passation d'un contrat de PPP :

1 - L'évaluation du projet de PPP et l'analyse du partage des risques

- Les motivations du recours au contrat de partenariat
- L'évaluation préalable
- L'analyse et le partage des risques
- La modélisation du coût global du projet
- La comparaison des coûts

2 - les procédures de mise en concurrence

- L'appel d'offres
- Le dialogue compétitif
- Le marché négocié